

Au Conseil intercommunal du SIDERE

Rapport de la commission des finances chargée d'étudier le préavis N° 18/2021-2026 relatif à une demande de crédit pour le remplacement d'une conduite d'adduction d'eau potable à la source de « Sous les Bois » à Mont- sur-Rolle.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

La Commission des Finances du SIDERE s'est réunie en séance le jeudi 2 mars à 17h00 dans les locaux administratifs du SIDERE à Perroy.

Sont présents les membres de la Commission des Finances suivants :

Madame Valérie Schlup, Commune de Rolle
Messieurs Steve Jaquier, Commune de Mont-sur-Rolle
Andreas Meyer, Commune de Féchy
Hans-Peter Brunner, Commune de Vinzel (rapporteur)

Sont excusés :

Raphaël Gonzalez, Commune de Bougy-Villars

Sont également présents, M. François Delafoge, président du CoDir du SIDERE, M. Francis Mondoux, vice-président du CoDir du SIDERE et M. Thierry Cuénod, Chef de service du SIDERE.

M. Marc Dvorak, Herter & Wiesmann, Ingénieurs conseils.

La CoFin les remercie pour les informations et explications détaillées fournies.

1. Préambule

Au départ du captage de la source de « Sous les Bois » à Mont-sur-Rolle, une partie des eaux est évacuée au trop-plein. Au réservoir du château, le débit d'arrivée de la source est faible et ne correspond pas au débit réel de la conduite. Lors de précédents travaux, on avait pu observer la présence de dépôt de calcaire dans cette conduite, ce qui a pour effet de diminuer le débit.

Suite à ces constatations, il serait judicieux de remplacer ce tronçon de conduite afin d'exploiter au maximum le potentiel de cette ressource. Le chantier est planifié pour 2023, ce qui a suscité la demande de crédit auprès du Conseil par le CODIR.

2. Aspects financiers

Le montant total de l'investissement pour les travaux projetés s'élève à CHF 57'700.00 TTC. Ce montant comprend le coût de l'ensemble des travaux, à savoir le remplacement de la conduite existante en acier dia. 2" par une nouvelle conduite en polyéthylène (PE 100, PN16, dia, 75/61.4 mm) sur 300 m, ainsi que les raccordements en amont sur la source de « Sous les Bois » et à l'aval sur la conduite existante.

Le préavis prévoit de financer cet investissement par un emprunt bancaire. La CoFin ne s'oppose pas à un emprunt pour le financement des travaux, cependant si les liquidités le permettent, la CoFin privilégie le financement par la trésorerie courante.

Au regard du bilan du SIDERE au 31.12.2021 et au vu d'un budget 2023 équilibré, on peut conclure que les finances du SIDERE sont saines et que le financement du crédit de CHF 57'700.00, nécessaire à la réalisation des travaux projetés, est supportable et ne met pas en péril les finances du SIDERE.

3. Conclusions

La Commission des Finances, à l'unanimité de ses membres présents, vous demande de bien vouloir, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers, prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DU SIDERE

- Vu le préavis N° 18/2021-2026 du Comité de direction, relatif à une demande de crédit d'un montant total de CHF 57'700.00 pour des travaux de remplacement d'une conduite au départ du captage de la source « Sous les Bois ».
- Entendu le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet
- Considérant qu'il a été porté à l'ordre du jour

DÉCIDE

- d'adopter le préavis N° 18/2021-2026 tel que présenté.

Perroy, le 14 mars 2023

Pour la Commission des finances

Valérie Schlup

Steve Jaquier

Andreas Meyer

Hans-Peter Brunner (rapporteur)